

Avis n° 2023/12
relatif à l'accréditation de
l'Institut national des sciences appliquées de Lyon
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

École

Nom :	Institut national des sciences appliquées de Lyon
Sigle :	INSA Lyon
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Lyon
Sites de l'école :	Villeurbanne, Oyonnax

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020-01/09

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie NF (nouvelle formation, première accréditation) :
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'INSA Lyon, spécialité « Ingénieurs spécialisés pour une Industrie Digitalisée, Eco-responsable et Efficiente des Polymères et Composites », en formation initiale sous statut étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Vu le rapport établi par Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI, rapporteur principal), Francis JOUANJEAN (membre de la CTI et co-rapporteur), Roland PRELAZ DROUX (expert international de la CTI), Julian MASSICOT (expert élève-ingénieur de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 décembre 2023,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, Spécialité Ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, éco-responsable et efficiente des polymères et composites sur le site d'Oyonnax	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, spécialité ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, éco-responsable et efficiente des polymères et composites sur le site d'Oyonnax	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, spécialité ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, éco-responsable et efficiente des polymères et composites sur le site d'Oyonnax	Formation continue	2024	2025-2026	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La CTI prend acte de la demande d'arrêt des formations suivantes :

- Ingénieur diplômé de l'Institut national des Sciences Appliquées de Lyon, spécialité informatique.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre le travail sur les recommandations précédentes de la CTI.

Pour la formation d'ingénieurs de spécialisation

- Renforcer le dispositif prévu pour réussir le recrutement au niveau attendu ;
- Réfléchir à rendre l'intitulé de la formation plus attractif ;
- Appliquer un système qualité opérant porté par un personnel impliqué ;
- Profiter de l'expertise au sein du groupe INSA pour développer des synergies sur toute la filière « composites et plasturgie ».

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 décembre 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 16 janvier 2024.



La présidente
Elisabeth Crépon